



(Annexe 1)

Fonctionnement des Commissaires Sportifs

- Stagiaires N1 :**
- Pas de Vacances, ni indemnité Kilométrique (Période de formation)
 - Pas d'indemnité repas. Sandwichs et Boissons offert par CD71 par Tickets
 - Les Commissaires sportifs stagiaires reçoivent un polo CS71 après l'obtention du titre N1, la première vacation est retenue pour le polo CS71 qui appartient alors aux CS.
- CS N1 et plus :**
- Indemnité Kilométrique rembourser pour les majeurs (aux conditions du CD71)
Justificatifs obligatoires
 - Vacances (aux conditions du CD71)
 - Pas d'indemnité repas. Sandwichs et Boissons offert par CD71 par Tickets
 - Polo CS acheté avec la première vacation de la saison.
- ½ journée le CS officie sur une manifestation (Matin ou AM) : une petite bouteille d'eau.
- Journée le CS officie sur plusieurs manifestations (Matin et AM) : 2 Boissons / 2 sandwichs offerts
- Prévoir 1 Petite bouteille d'eau par CS.

- une boîte de matériel (stylos, chronos etc...) par table sera fournie aux Commissaires sportifs. Ils devront rendre celle-ci complète à la fin de la journée.

-Installation et rangement des tables CS par les CS.

Vacation CS : **13€** la demi-journée
18€ la journée

38€ responsable Stage
23€ Responsable/Formateur

Frais de Déplacements : 1 personne **0.22€** / Km
2 personnes **0.28** / Km
3 personnes **0.32** / Km
4 personnes et + **0.35** / Km

Privilégier le co-voiturage lors des déplacements. Une attention particulière sera apportée lors des remboursements des frais Kilométriques. Aucun frais de route ne sera remboursé sans présentation d'un justificatif (tickets autoroute...)